



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

régions

Question écrite n° 41910

Texte de la question

M. Patrice Verchère appelle l'attention de M. le ministre auprès du Premier ministre, chargé de la mise en oeuvre du plan de relance, sur le comité interministériel d'aménagement et de compétitivité des territoires (CIACT) qui s'est tenu à Lyon le 2 février 2009. Il souhaiterait connaître avec précision le programme d'investissement public retenu pour le département du Rhône.

Texte de la réponse

Le programme exceptionnel d'investissement public de la mission budgétaire « plan de relance de l'économie » a été décliné en une liste de projets territoriaux lors du comité interministériel d'aménagement et de compétitivité des territoires du 2 février 2009. Plusieurs projets concernent le département du Rhône. En matière d'infrastructures de transport, il est prévu en entretien routier de renforcer les voies lente et médiane de l'A7 (3,5 millions d'euros). Au titre des opérations d'entretien fluvial, une enveloppe de 880 000 euros sera consacrée sur la Saône à des opérations de sécurité au niveau des ouvrages de navigation et des garages à bateaux, ainsi qu'à l'amélioration de l'accès des usagers. Concernant les infrastructures ferroviaires, hors plan de relance, l'État contribuera à la modernisation du réseau de l'Ouest lyonnais. Pour le logement étudiant, le plan de relance financera à Lyon la transformation de la résidence Delessert (1,1 million d'euros) et la réhabilitation de la résidence Alix (2,5 millions d'euros). Les installations de l'INSERM à Bron et à Gerland seront mises en conformité (1,7 million d'euros). S'agissant de la rénovation des établissements pénitentiaires, des travaux sont prévus à Lyon, Meyzieu et Villefranche-sur-Saône pour 1,2 million d'euros. En matière de culture, sont programmées la rénovation de la cathédrale Saint-Jean de Lyon (0,6 million d'euros), la restauration de la chapelle de l'Hôtel-Dieu (0,5 million d'euros), ainsi que la restauration des toitures et charpentes de la basilique Notre-Dame de Fourvière de Lyon (0,3 million d'euro). Concernant le patrimoine de la défense, 11,9 millions d'euros de travaux et d'entretien sont prévus à Lyon et à Lyon la Manche. Enfin, au titre de l'État exemplaire (rénovation de bâtiments publics), 4,6 millions d'euros ont été retenus pour le département du Rhône. Cette liste n'est pas, par définition, exhaustive, le CIACT n'ayant pas procédé à la territorialisation de tous les volets du plan de relance. En plus, il est prévu une procédure de dégagement d'office pour les opérations qui ne respecteraient pas les échéanciers prévus initialement. La liste est donc susceptible d'évoluer en cours de gestion.

Données clés

Auteur : [M. Patrice Verchère](#)

Circonscription : Rhône (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 41910

Rubrique : Aménagement du territoire

Ministère interrogé : Plan de relance

Ministère attributaire : Plan de relance

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 février 2009, page 1503

Réponse publiée le : 5 mai 2009, page 4371